



Aide aux seniors

TARIFS 2026

SERVICE PRESTATAIRE D'AIDE À DOMICILE

TARIFS APPLICABLES AU 01/04/2026

Facture exonérée de TVA (Art 261.7 - 1 ter du C.G.I.)

Heures avec prise en charge du Conseil Départemental	27,30 €
Heures avec prise en charge Caisse de retraite	31,00 €
Tarif sans prise en charge	31,00 €
Kilomètre effectué à la demande du client	0,60 €